

**CFPPA DE TULLE-NAVES - CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLE**  
Cézarin - 19460 NAVES - ☎ 05.55.27.20.41 📠 05.55.27.48.30

Sites : <http://www.lycee-agricole-tulle.fr/> / ✉ [cfppa.tulle-naves@educagri.fr](mailto:cfppa.tulle-naves@educagri.fr) / Facebook.com/CFPPA Tulle-Naves/  
N° Siret : 19190624700058 / N° Déclaration Existence : 7419P001719/- APE/NAF : 8559A/ Ets public non assujéti à la TVA/ Assurance : MAIF 1777965A

## Une formation diplômante dans un cadre professionnel

# BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE SALARIE

### OPTION TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS

#### ☀ Pour quels métiers ?

- Accéder à un emploi dans les métiers de l'entretien et de l'aménagement du paysage
- Salarier dans une entreprise du paysage
- Salarier polyvalent dans le service technique d'entretiens des espaces verts en collectivité

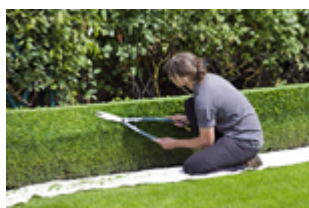
#### ☀ Pour qui ?

- Pour toute personne de **plus de 18 ans** ayant un goût pour les métiers du paysage, de la nature et de l'environnement
  - Salarier en démarche de reconversion professionnelle, de transition professionnelle
  - Demandeur d'emploi
  - Salarier du paysage souhaitant valoriser ses compétences à travers un diplôme

#### ☀ La formation

##### ○ Le déroulement

- Formation de **1400 heures**, à temps plein, en **10 unités capitalisables** dont **385 heures en entreprise (soit 11 semaines)**
- Le contenu de chaque unité capitalisable est enseigné durant 2 à 4 semaines consécutives ou alternées
- Epreuves **certificatives** tout au long de la formation
- Des unités réalisées en situation de **pratique professionnelle**



##### ○ Le contenu



- **3 unités nationales générales communes à chaque option :**
  - G1 : Mathématiques, expression communication, informatique
  - G2 : Économie sociale et environnementale
  - G3 : Santé humaine et développement durable
- **2 unités nationales optionnelles :**
  - O1 : Connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers
  - O2 : Connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage
- **3 unités nationales spécialisées centrées sur la pratique :**
  - S1 : Travaux d'entretien d'un espace paysager
  - S2 : Travaux relatifs à la création d'un espace paysager
  - S3 : Utilisation des engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité
- **2 UCARES :**
  - Utilisation des végétaux d'ornement en conception paysagère
  - Infrastructures paysagères en élévation

#### ○ Les modules transverses



- **Les modules transverses :**  
Dans le cadre de ce parcours certifiant, les modules transverses suivants sont également proposés :
  - Sensibilisation à l'agro écologie
  - CERTIPHYTO opérateur
  - Certificat PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)
  - Certificat AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)
  - Certificat Sauveteur Secouriste du Travail
  - Permis Tronçonneuse

#### ☀ Infos pratiques

- Rémunération et protection sociale possibles selon la situation professionnelle à l'entrée en stage (stagiaire de la formation professionnelle : Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, OPCO, Pôle Emploi...)
- Restauration assurée

Pour tous renseignements : CFPPA Tulle-Naves : 05 55 27 20 41

[cfppa.tulle-naves@educagri.fr](mailto:cfppa.tulle-naves@educagri.fr)  
<http://www.lycee-agricole-tulle.fr/>

[Tapez ici]